

Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes,
représentations, exploitations

Motion

Présélection des candidats DR

Le décret relatif au statut des fonctionnaires du CNRS empêche le comité national de faire une présélection des candidats pour le concours de directeur de recherche. Ce décret force le jury d'admissibilité à adopter une attitude irrespectueuse vis-à-vis des candidats externes au CNRS. Ceci nuit gravement à l'image de l'organisme. Nous demandons que ce décret soit révisé.

Hubert COMON
Président de la section 06

Motion adoptée le 18 Avril 2018
NBR votants : 18 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- M. Olivier COUTARD président de la CPCN
- Michel BIDOIT Directeur de l'INS2I
- Antoine PETIT Président Directeur Général du CNRS